

Numéro	CA/2026-06-04/02
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	29/06/2026
Date de mise en ligne sur internet (externe)	29/06/2026
Date de transmission au Recteur	29/06/2026



## Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### - Délibération du 4 juin 2026 portant approbation des tarifications de la licence professionnelle mention « gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire »

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, L. 719-4 et D. 714-62 ;  
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu la délibération n° CA/2025-12-01/09 du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2025 portant approbation de la politique d'exonération des droits d'inscription de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu la délibération n° CA/2026-02-19/03 du conseil d'administration du 19 février 2026 portant approbation de dispositions complémentaires relatives à la politique d'exonération des droits d'inscription de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifications de la licence professionnelle mention « gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire » dont la fiche financière est ci-après annexée.

<b>Délibération CA/2026-06-04/02</b>	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	35
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	35
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	0

Paris, le 24 juin 2026

La Présidente de l'université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

**Modalités de recours** : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

# Fiche soutenabilité financière d'un programme de formation en apprentissage/alternance

**Contrat formation 2025-2029**

**Contact : Stéphane Bienvenu et William Gamard, POF-DEVE, pof@univ-paris1.fr**

## Présentation synthétique du programme de formation

Dates	
Adoption conseil de composante :	
Présentation CFVU :	
Transmission DEVE :	
Présentation CA :	

Intitulé et niveaux du programme de formation	
DU/DN :	Diplôme national
Niveau diplôme nationale:	L3/LP
Mention :	AUTRE MENTION
En cas de "AUTRE MENTION", préciser le nom :	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
Parcours/libellé APOGEE :	Licence professionnelle GOESS Responsable mutualiste et du secteur social
Code(s) Etape/VET/APOGEE :	LPT303
Code(s) diplôme :	
N° RNCP :	30067
Niveau qualification RNCP :	6, Licence
Situation :	Renouvellement
En cas de renouvellement ou transformation, préciser la formation de "filiation" :	LP GOESS

Heures et charges horaires	
Volume étudiant "maquetté" DEVE-POF :	427
Heures spécifiques apprentis :	0
Volume horaire total apprentissage :	427
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à la formation sur budget central :	0
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à la formation sur ressources propres :	437,5
Total charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à la formation :	437,5
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à une autre formation ou à une autre composante de Paris 1 :	
Charge enseignement (HETD) maquette DEVE-POF imputable à un partenaire ou à un tiers hors Paris 1 :	73,5
Charge (HETD) référentiel des équivalences horaires (REH)	148

Gestion du programme de formation	
Composante/Département :	EDS-IAES / FCPS
n° de Cfi	
CFA :	FORMASUP
Centre de coût ou éOTP :	
Partenaire hors CFA (convention pédagogique, autres formation Paris 1,...) :	FNMF (Fédération nationale de la Mutualité française)
Année universitaire de mise en œuvre	2026/2027 (hybridation)

Prévision effectif apprenants	
Nombre étudiants FI hors contrat, hors convention :	0
Nombre apprentis (CFA) :	10
Nombre contrats FI/FC (hors CFA) :	10
Total apprenants :	20
Prorata apprentis (FA)/Total :	50%
Prorata stagiaires (FC)/Total :	50%
Nombre de groupes :	1
Nombre étudiants en convention (partenaire hors CFA) :	10

Code couleur :	Cellule à remplir obligatoirement (non verrouillée)
	Cellule menu déroulant
	Cellule remplie automatiquement (verrouillée)
	Cellule "non pertinente" (vide) (verrouillée)
	Cellule à remplir éventuellement (non verrouillée)

Equilibre financier du programme de formation	
Coût recommandé France Compétences (NPEC) (moyen)	5 971,00 €
TOTAL PRODUITS (numéraire)	142 220,00 €
TOTAL PRODUITS	142 220,00 €
TOTAL CHARGES	136 055,15 €

## Charges et produits prévisionnels du programme de formation

Mention	AUTRE MENTION
Parcours/libellé APOGEE :	Licence professionnelle GOESS Responsable mutualiste et du secteur social
Code(s) Etape/VET/APOGEE :	LPT303

### Les produits

Produits					
Contrats d'apprentissage :			Nombre apprentis	Coût/ apprenti	Montant
Coût recommandé France Compétences (Prise en charge référentiel (NPEC-OPCO))			10	5 971,00 €	59 710,00 €
Tarif UP1 de la formation (par apprentis) (y compris DIU)			10	7 200,00 €	72 000,00 €
Total des produits attendus à refacturer au CFA (Tarif - redevance CFA)			10	6 520,00 €	65 200,00 €
Reste à charge prévisionnel (entreprises) écart entre tarif UP1 et NPEC			10	1 229,00 €	12 290,00 €
Droit d'inscription à l'université (le montant de DIU est inclus dans le "coût de la formation CFA". Il n'est pas comptabilisé dans le "total produits numériques".)			10	178,00 €	1 780,00 €
Autres contrats :					
Contrats de professionnalisation	Nombre :		Tarif horaire/Pri forfaitaire :	1,00 €	- €
Contrat Fonction publique d'Etat ou Hospitali re	Nombre :		Pri forfaitaire :	1,00 €	- €
Contrat Fonction publique Territoriale	Nombre :		Pri forfaitaire :	1,00 €	- €
Contrats FC (FCPS)	Nombre :	10	Pri forfaitaire :	7 200,00 €	72 000,00 €
Autres produits financiers (à préciser)					
<b>TOT L PROD ITS MER IRES</b>					<b>1 2 220,00</b>
Produits en nature (heures maquettées non rémunérées, vacation)			Nombre HeTD :		0,00 €
Autres produits en nature comptabilisés dans les coûts (préciser)					
<b>TOT L PROD ITS</b>					<b>1 2 220,00</b>

### Les charges

Les coûts de personnel						
Coûts d'enseignement						
Coûts heures "maquettées" fiche RCC/DEVE-POF imputables la formation						
		Nbre Heures CM	Nbre Heures TD	Total en HETD	Coût horaire HETD <sup>d</sup> (€)	Coût total (€)
Enseignants statutaires établissement, inclus dans le service statutaire :						
Ou détail	Professeur	17,5	0	26,25	401,00 €	10 526,25 €
	Maître de conférence	45,5	0	68,25	276,00 €	18 837,00 €
	Second degré	42	0	63	257,00 €	16 191,00 €
	ATER	0	0	0	118,00 €	- €
	Enseignant contractuel	0	0	0	181,00 €	- €
	Doctorant	0	0	0	68,00 €	- €
Ou service statutaire indifférencié (sans distinction de catégorie) (au choix du porteur du projet) :						
Enseignants statutaires établissement, heures complémentaires :		45,5	0	68,25	45,68 €	3 117,66 €
Vacataire fonctionnaire		0	0	0	45,68 €	- €
Vacataire non fonctionnaire		168,5	15	267,75	61,75 €	16 533,56 €
Sous-total Coûts heures maquettées		319	15	493,5		65 205,47 €
Total proratisé coûts heures "maquettées" apprentis (FA)		50%				2 02,
Total proratisé coûts heures "maquettées" stagiaires (FC)		50%				2 02,

Coûts d'accompagnement pédagogique / apprentis F						
Charge heures, référentiel des équivalences horaires C 202 -0 -20 05				Coût horaire :		53,72 €
Fonctions		HETD	HETD retenue	Nombre de groupe/apprenants	Nombre d'unités	Coût total (€)
Direction du programme de formation (relations avec les entreprises, les CFA, la Région, le Rectorat, les branches professionnelles, suivi financier et coordination des conseils stratégiques de la formation)	par groupe	30	18	1	18	966,87 €
Valorisation de la formation (présence aux salons, participation aux rencontres sectorielles et institutionnelles et autres missions)	par groupe	10	0	1	0	- €
Séminaire d'intégration	par groupe	10	0	1	0	- €
Ingénierie pédagogique des voyages d'études, visites de sites, culturelles, conférences thématiques, tables rondes, jeu de rôle en anglais	par groupe	15	0	1	0	- €
Sélection et placement d'apprentis dans les structures d'accueil	par apprenant	5	2	10	20	1 074,30 €
Méthodologie et ateliers professionnels, pratiques professionnelles, mise en situation, suivi de projets	par groupe	10		1	0	- €
Tuteur universitaire (visite en entreprise suivi individuel des apprentis)	par apprenant	10	7	10	70	3 760,05 €
Direction de mémoire de fin d'études	par apprenant	6	3	10	30	1 611,45 €
Participation au jury de soutenance de mémoire	par apprenant	2	1	10	10	537,15 €
Accompagnement à la recherche du premier emploi (découverte des techniques de recherches, préparation aux entretiens)	par apprenant	2	0	10	0	- €
<b>Total coût référentiel des équivalences horaires</b>		<b>Total HETD :</b>		<b>1</b>		<b>9 9, 2</b>

Charge heures, prime responsabilités pédagogiques proposées par la composante de formation		
Montant HETD pour la formation (valeur proratisé par le ratio des apprentis/alternants)	0	-

Coûts d'accompagnement pédagogique / stagiaires FC		Charge heures, référentiel des équivalences horaires C 202 -0 -25 0		Coût horaire :		53,72 €
Fonctions		HETD	HETD retenue	Nombre de groupe/apprenants	Nombre d'unités	Coût total (€)
Direction du programme	par groupe	18	18	1	18	966,87 €
Coordination pédagogique	par apprenant	2	0	10	0	- €
Sélection des candidats	par apprenant	2	2	10	20	1 074,30 €
Suivi de mémoires	par apprenant	3	3	10	30	1 611,45 €
Participation au jury de soutenance de mémoire	par apprenant	1	1	10	10	537,15 €
<b>Total coût référentiel des équivalences horaires</b>		<b>Total HETD :</b>				<b>1 9,</b>

Coûts personnels administratifs					
Statut	Catégorie FP	Corps	Nbre BIATSS (quotité de travail en %), Nbre vacances (heures)	Coût moyen annuel, coût horaire chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire	C	SAENES		61 489,00 €	- €
BIATSS non titulaire	B		25%	40 119,00 €	10 029,75 €
Autres coûts personnels administratifs (mutualisation,...)					
Autres vacances	Activité administrative				
<b>Total coûts personnels administratifs</b>					<b>10 029, 5</b>

Le coût de BIATSS correspond-t-il :  un recrutement de BIATSS

(Cocher la case correspondante)  la valorisation du temps de travail d'agents dé en poste après réorganisation mais sans conséquence budgétaire

**Total coûts personnels** , 1

Les autres coûts		Coût total (€)
Frais de fonctionnement des services centraux, communs et généraux de l'établissement		27 084,00 €
Il s'agit des frais de BIATSS induits par la gestion des HC, des contrats de vacataires, des inscriptions administratives, ainsi que des coûts de logistique administrative, des frais de fonctionnement etc. (20% de (total produits numériques - montant DIU apprentis)).		
Frais de fonctionnement des services de la composante (FCPS) sur les effectifs et produits FC		10 800,00 €
Frais de fonctionnement des services de la composante (EDS-IAES) sur les effectifs et produits FA		1 496,34 €
(Frais de reprographie, missions, documentation, téléphone, )		300,00 €
Atelier de professionnalisation		
Documents pédagogiques		200,00 €
Matériel scientifique (abonnement revue)		- €
Petit mobilier		- €
Voyage d'études		
Malette pédagogique (clé usb)		- €
Ordinateurs de prêt		- €
Salons et événements spécialisés		- €
Séminaire de rentrée		- €
Cérémonie de remise de diplôme		2 000,00 €
Autres (préciser)		- €
Redevance CFA	Nombre apprentis : 10 Forfait :	680,00 €
<b>TOTAL TRES COÛTS</b>		<b>0,</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>1 055,15</b>

**Le solde global F /FC**

**PRODIGES - CHARGES** 1 , 5

**Equilibre proratisé F**

TOTAL CHARGES F	9 05,
TOTAL PRODIGES F	2 000,00
<b>SOLDE PRODIGES - CHARGES F</b>	<b>2 9 ,2</b>

**Equilibre proratisé FC**

TOTAL CHARGES FC	1 9,
TOTAL PRODIGES FC	2 000,00
<b>SOLDE PRODIGES - CHARGES FC</b>	<b>5 50, 2</b>